



☎ 04.66.83.81.42

☎ 04.66.83.00.72

e.mail : mairiedecardet@orange.fr

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 12 MAI 2017

SALLE DES MARIAGES - MAIRIE

-19h00 -

Etaients présents :



{ 04.66.83.81.42

☎ 04.66.83.00.72

e.mail : mairiedecardet@orange.fr

Mesdames AIGOIN Christine, BOUCHET Catherine, FIGUIERE Sophie, FOURNEL Isabelle, POUJOL Sophie

Messieurs BRIONI Stéphane, CARNIAUX Pierre, CRUVEILLER Fabien, DURANDET Pierre, GILHODEZ Thierry, PINCHARD Philippe, ROQUE Laurent

Absents excusés : Monsieur Paul JUAREZ, Monsieur John HUISMAN

Pouvoirs : Monsieur John HUISMAN à Monsieur Pierre DURANDET

Secrétaire de séance : Madame Christine AIGOIN

Approbation du compte rendu du précédent conseil municipal

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur l'approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 13 avril 2017.

Le Conseil Municipal, après relecture, décide d'approuver à l'unanimité le compte-rendu du précédent Conseil Municipal.

Création d'un poste d'adjoint administratif catégorie c-c1

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Isabelle FOURNEL qui expose les raisons et les modalités à l'assemblée :

Madame Sonia TESTUD rejoint le service administratif à compter du 1^{er} juin 2017, il convient donc de lui créer un poste administratif.

Conformément à l'article 3 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Le poste crée correspond au grade d'adjoint administratif Catégorie C-C1,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif Catégorie C-C1,

A cet effet une déclaration simple, sans publicité élargie pour le poste d'Adjoint Administratif a été déposée auprès du centre de gestion le 9 mai 2017 conformément à la réglementation.

Madame Isabelle FOURNEL propose à l'assemblée,

- la création d'un emploi d'agent administratif Catégorie C-C1 à temps non complet à raison de 19 heures hebdomadaires

Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1^{er} juin 2017

Filière : Administratif

Cadre d'emploi : Catégorie C-C1

Grade : Adjoint administratif Catégorie C-C1

- ancien effectif : 3

- nouvel effectif : 4

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposé

PERSONNEL : Mise à jour du tableau des effectifs



☎ 04.66.83.81.42

☎ 04.66.83.00.72

e.mail : mairiedecardet@orange.fr

Vu le Code Général des collectivités territoriales,
 Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,
 Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
 Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps complet,
 Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 susvisée,
 Vu le budget communal,
 Considérant la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs de la collectivité à la date du 1^{er} juin 2017

Cadre d'emplois et grades	Catégorie	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire	Observations
Cadre d'emplois des Adjoints Administratifs			
Adjoint Administratif Catégorie C-C1	C	1 poste à 35 h 1 poste à 15 h 1 poste à 5h 1 poste à 19h	
Cadre d'emplois des Adjoints Techniques			
Adjoint Technique Principal 2ème classe C-C2	C	1 poste à 35h	
Adjoint Technique principal Catégorie C-C2	C	1 poste à 23h50 1 poste à 35h	dont un poste à 35h créé par délibération en date du 29 juin 2016
Adjoint Technique Catégorie C-C1	C	1 poste à 35h	

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter le tableau des effectifs tels que présenté ci-après et arrêté à la date du 1^{er} juin 2017

Autorisation d'occupation du domaine public pour la saison estivale

Madame Farida RABHIA, en date du 19 avril 2017, demande l'autorisation d'installer deux petites tables, du 15 mai 2017 au 30 septembre 2017, sur le domaine public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Madame Farida RABHIA à installer deux petites tables, coté impasse, sur le domaine public.



{ 04.66.83.81.42

☎ 04.66.83.00.72

e.mail : mairiedecardet@orange.fr

- de fixer à 150 euros la redevance pour occupation temporaire du domaine public dans le cadre de l'arrêté municipal autorisant le bar beau rivage à installer une terrasse pour la saison estivale.
- de rappeler les enjeux et la responsabilité des gérants liés au respect de la réglementation en matière de débit de boissons, d'occupation du domaine public, horaires d'ouverture. (cf. textes officiels)

QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire fait lecture du courrier de Mme Naïs Sipp ne souhaitant pas renouveler son contrat « handicap et insertion professionnelle » qui arrive à terme des 12 mois le 31 mai 2017. Le conseil municipal exprime sa reconnaissance pour le travail accompli et souhaite bonne continuation à Mme Sipp Naïs.

La séance est levée à 19 h 42